



Structure animatrice : Mairie de la Grave
 Documents d'Objectifs de Pilotage validé le 24 mars 2011
 SEVREZ, maire de la Grave.



Le site comporte 26 « habitats » (ou milieux naturels) d'intérêt communautaire dont 5 sont prioritaires pour leur conservation.

Le site « Plateau d'Emparis – Goléon » concerne une seule commune : La Grave. D'une superficie de 7476 hectares ce site est entièrement localisé en zone optimum du Parc national des Ecrins. Le site est bordé au sud par la Romanche (132m) et s'étend jusqu'aux crêtes du Pic du Mas de la Grave, des Aiguilles d'Arves (3514m) et du Goléon. Il comprend le Plateau d'Emparis et les vallées du Gâ (ou de la Buffe), de Martignare et du Mauritan (ou du Goléon). La richesse biologique du site est exceptionnelle. En effet, la situation en limite d'aire biogéographique (Alpes internes / Alpes intermédiaires), la limite climatique (Alpes du Nord / Alpes du Sud), la grande variabilité géologique et la géomorphologie contrastée créent des conditions écologiques très variées, favorables au développement de nombreuses espèces végétales et animales. Le paysage est fortement lié aux activités agro-pastorales. Les prairies de fauche, d'une grande richesse biologique, entourent les hameaux et se prolongent de façon importante dans le val de la Buffe. Au-dessus de 2200 m environ, on entre dans les alpages, domaine des troupeaux de bovins et d'ovins. On y rencontre des zones humides remarquables, notamment dans le val de la Buffe et sur le Plateau d'Emparis.

Le site : Plateau d'Emparis – Goléon



Natura 2000 Hautes-Alpes
 Plateau d'Emparis – Goléon
<http://hautes-alpes.n2000.fr/>



Le pastoralisme est de loin l'activité la plus importante au niveau économique et celle qui concerne le plus grand espace : Les habitats agro-pastoraux représentent environ 50% de la superficie du site, avec 8 alpages (78% du site), exploités par 14 agriculteurs. La bonne conservation des habitats et de la biodiversité dépend du maintien de pratiques agro-pastorales extensives que sont la fauche et le pâturage. Au travers de mesures agri-environnementales, les éleveurs s'engagent en faveur de la conservation des habitats naturels et de la biodiversité :

- à retarder la fauche pour favoriser le cycle des végétaux et permettre leur reproduction,
- à éviter les passages répétés et le stationnement des animaux sur les zones sensibles (zones humides ...)



Natura 2000 propose des moyens pour s'investir dans la préservation des milieux naturels

Le plus grand réseau mondial de préservation de la biodiversité

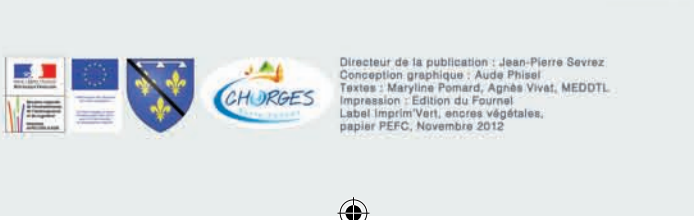


Avec pour double objectif de préserver la diversité biologique et de valoriser les territoires, l'Europe s'est lancée, depuis 1992, dans la réalisation d'un ambitieux réseau de sites, s'étendant sur toute l'Europe le vol des oiseaux migrateurs rappelant avec poésie que la nature et sa préservation n'ont pas de frontières.

Ce réseau est aujourd'hui constitué :

- 26 000 sites
- 18% du territoire terrestre de l'Union Européenne soit 1 million de km²
- Et 150 000 km² de ses mers et océans

Structure animatrice
 Commune de la Grave
 Mairie de La Grave
 05320 LA GRAVE
 Tél.: 04.76.79.98.35



Mieux connaître pour mieux protéger
 Des prospections sont menées pour améliorer la connaissance du site. Des suivis, comptages, observations de la faune, de la flore et des milieux sensibles sont réalisés chaque année afin de connaître leur évolution.

Le pastoralisme est de loin l'activité la plus importante au niveau économique et celle qui concerne le plus grand espace : Les habitats agro-pastoraux représentent environ 50% de la superficie du site, avec 8 alpages (78% du site), exploités par 14 agriculteurs. La bonne conservation des habitats et de la biodiversité dépend du maintien de pratiques agro-pastorales extensives que sont la fauche et le pâturage.



Un Contrat signés par la commune et financé par l'Etat et l'Europe, a permis l'aménagement d'un sentier et la mise en place d'un panneau d'information au bord du marais du Goléon, zone humide sensible à la fréquentation humaine. En effet, ce site abrite des formations pionnières très originales au niveau du « sandur » du Goléon (voir en page centrale).

Un patrimoine naturel exceptionnel

Situées au carrefour des Alpes et de la Méditerranée, les Hautes-Alpes présentent des milieux naturels très variés. Ces habitats permettent aux espèces de la faune et de la flore de réaliser leur cycle de vie. Fragiles et sensibles, ces milieux sont parfois malmenés. En revanche leur préservation est souvent liée au maintien d'activités humaines respectueuses.



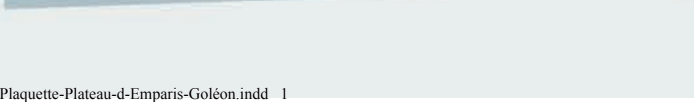
Dans les Hautes-Alpes :

- 23 sites
- 40 % du territoire haut-alpin soit plus de 200 000 hectares
- 16 sites « Habitats »
- 7 sites « Oiseaux »
- 2/3 des communes du département sont concernées

Natura 2000 en France : le dialogue en avant

La France a opté pour une démarche basée sur la concertation et le volontariat, associant l'ensemble des acteurs locaux. A partir d'un diagnostic, un programme d'actions spécifiques définit une gestion équilibrée et durable du territoire. Le principe de libre engagement constitue la clé de voute de la démarche française et participe à l'appropriation de ce patrimoine commun. Ainsi, chacun peut s'investir dans la gestion et la préservation des sites à travers la signature de contrats ou de chartes Natura 2000.

1752 sites
 110 000 km²
 12,5 % de la superficie nationale



Les éléments qui font la richesse du site

Les milieux humides

Le « sandur » ou plaine de lavage glaciaire en amont du lac du Goléon abrite des surfaces conséquentes de formations pionnières arctico-alpines. La végétation relictuelle, en colonisant les alluvions sablo-graveleuses se développe au contact des ruisselets régulièrement remaniés. Avec une flore comparable à celle des côtes du Grand Nord, son intérêt patrimonial est très élevé, s'agissant d'une des plus belles formations de ce type dans les Alpes françaises.



Les habitats agro-pastoraux

Le pâturage ovin, bovin, caprin et les pratiques culturales participent activement au maintien de la richesse biologique des milieux ouverts comme les pelouses d'altitude.



Les prairies de fauche de montagne, particulièrement riches en espèces, sont présentes sur l'ensemble du site, autour des villages et dans le vallon de la Buffe. Des contraintes fortes liées au climat, à la topographie, à l'altitude et leur faible accessibilité s'imposent aux systèmes agricoles. Sur le canton de la Grave, les surfaces encore fauchées sont difficilement mécanisables.

Les habitats rocheux

Les **éboulis siliceux** hébergent une flore peu diversifiée mais très spécialisée et adaptée à la rudesse des conditions écologiques.

Les **pavements calcaires** sont une formation géologique liée à l'érosion des calcaires. On les rencontre sur la partie centrale du plateau d'Emparis.



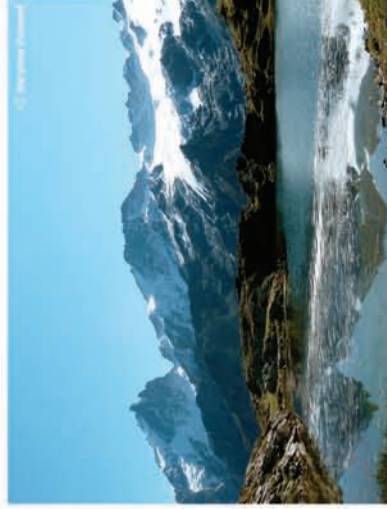
On y rencontre notamment la **Laîche à deux couleurs** (*Carex bicolor*), espèce pionnière des bords de torrents, des sources et lacs d'altitude, alimentés par des eaux froides et alcalines.

***Un sandur est en géologie un dépôt formé par des alluvions fluvio-glaciaires charriées et déposées par les eaux de fonte d'un glacier.**



Les pelouses boréo-alpines siliceuses

Ces formations végétales très particulières, constituées de plantes naines plaquées au sol, se rencontrent à l'étage alpin, au-dessus de 2400m. Les conditions climatiques très rudes ne permettent pas le développement d'un autre type de végétation.



Les lacs d'altitude

Le plus souvent pauvres en éléments nutritifs, ces lacs sont dits oligotrophes ou mesotrophe (oligo = peu, meso = moyen et trophe = nourrir).

Ils permettent à une végétation pionnière caractéristique de se développer.

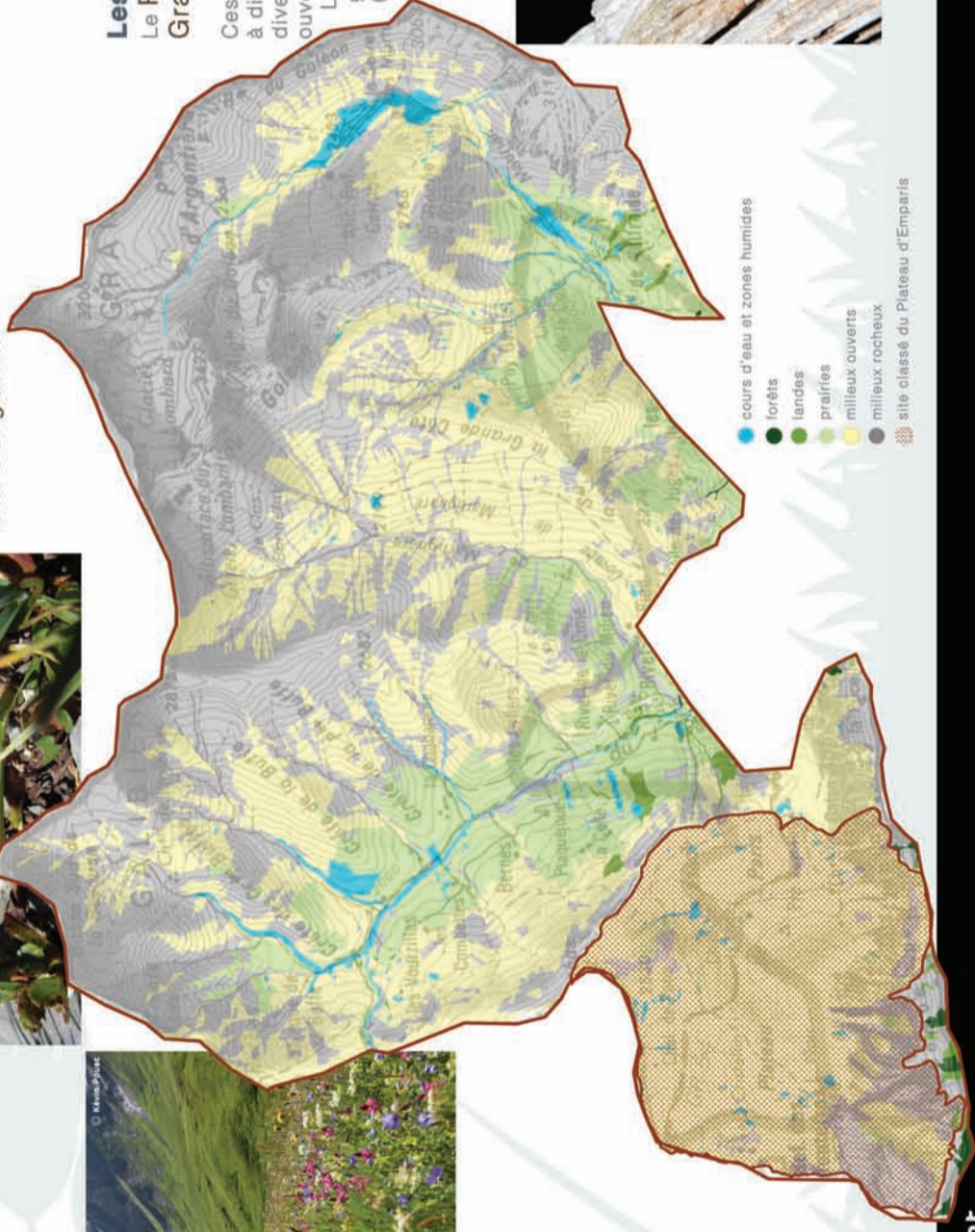
Ils abritent **des espèces rares ou particulières** comme des organismes à croissance et métabolisme lents (callitriche printanière, rubannier à feuilles étroites, cresson d'Islande, jonc filiforme, ...).

Les Chauves-souris

Le **Petit Murin** (*Myotis blythii*) et le **Grands Murin** (*Myotis myotis*)

Ces deux espèces cousines sont difficiles à distinguer. Elles exploitent des paysages diversifiés, avec une alternance de milieux ouverts et d'espaces fermés.

Les Murins chassent à la nuit tombée de gros insectes qu'ils capturent au sol (carabes, hannetons, criquets, grillons, papillons, araignées), notamment dans les milieux herbacés, jusqu'à 2000 mètres d'altitude.



Des suivis télémétriques réalisés par le Parc National des Ecrins et le groupe Chiroptères Rhône Alpes sur la colonie de Grands Murin de Bourg d'Oisans (entre 15 à 20 km de du site) laissent envisager des déplacements possibles jusque sur les prairies de la Haute Romanche et du Plateau d'Emparis. Les deux espèces utilisent les mêmes types de gîtes : greniers, combles, mais aussi grottes, anciennes mines ... Elles hibernent dans des cavités souterraines.



Le site est ouvert à tous, n'oubliez pas cependant

de respecter quelques recommandations :

- En ramenant mes déchets dans mon sac, j'évite leur dispersion dans la nature.
- En restant sur les sentiers balisés, je préserve du piétinement les milieux sensibles.
- En tenant mon chien en laisse, je m'assure qu'il ne dérange pas la faune sauvage et les troupeaux.
- En me comportant discrètement, je permets à chacun de profiter pleinement du silence de la montagne.

- En photographiant les fleurs et animaux depuis les sentiers, je permets aux prochains de profiter du même paysage.

- En laissant les pierres à leur place, je respecte la petite faune qui s'y abrite.

- En n'allumant pas de feu, je respecte le milieu et j'évite les incendies.